

## TARIFS ET INSCRIPTIONS

### Inscriptions IRTS de Franche-Comté en ligne sur [www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

- Tarif individuel : 60 €
- Tarif réduit : 30€ (Etudiants hors IRTS et UFR SJEPG, adhérent ARTS, demandeur d'emploi)
- Tarifs groupes : consulter notre site

- Eligible à la formation continue
- Déjeuner libre

## CONTACT

### IRTS de Franche-Comté : Candice MARTINEZ

Docteur en sociologie

Cadre pédagogique, responsable de la formation DEMF

[candice.martinez@irts-fc.fr](mailto:candice.martinez@irts-fc.fr)

### UFR SJEPG : Catherine TIRVAUDEY

Maître de conférences en droit privé

Directrice de l'UFR SJEPG

[catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr](mailto:catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr)

## LIEU

### IRTS de Franche-Comté

1 rue Alfred de Vigny

25000 Besançon

# JOURNÉE D'ÉTUDE

## La médiation dans les relations au travail : enjeux et perspectives



**VENDREDI 11 JUIN 2021**

**8H30 - 17H00**

IRTS de Franche-Comté

**AMPHITHÉÂTRE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX**



**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**



## ARGUMENTAIRE

Le recours aux modes amiables, en particulier à la médiation, pour réguler les conflits dans les relations au travail se développe timidement en France, si on compare la situation avec les pays anglophones. Elle rencontre de nombreux freins et suscite parfois des résistances. En effet, les conflits qui naissent dans les organisations du travail sont souvent perçus comme résultant de rivalités interpersonnelles et minorés. Quand le conflit se cristallise, la voie judiciaire, via les conseils des prud'hommes, est privilégiée. Pourtant, le conflit est inhérent aux relations professionnelles : travailler ensemble, c'est coopérer autour d'un objectif collectif malgré l'existence d'intérêts multiples qui peuvent diverger. La médiation a dès lors toute sa place puisqu'elle vise précisément à permettre aux personnes d'identifier les intérêts communs autour desquels ils vont pouvoir coopérer, sans pour autant nier le conflit. Elle ne constitue pas pour autant une « recette miracle », d'autant qu'il existe une grande diversité des pratiques et que le risque d'instrumentalisation à des fins de paix sociale est toujours présent. Dès lors, cette journée d'étude vise à faire un bilan du développement

de la médiation dans les relations du travail en France et à soulever les enjeux de ce développement: Quel est le cadre juridique de la médiation au travail ? Dans quelles situations et à quelles conditions est-il pertinent d'envisager un processus de médiation ? Quelles peuvent en être les limites? Comment prendre en compte la dimension organisationnelle des conflits ? Que faire des asymétries de pouvoir et des rapports de domination ? Peut-on intervenir en cas de harcèlement moral ou sexuel ?

Cette journée d'étude est organisée par l'IRTS de Franche-Comté et le Centre de recherche juridique de l'université de Franche Comté (CRJFC). Elle est ouverte à tous publics, étudiants, professions judiciaires et parajudiciaires et de manière générale à tous ceux qui s'intéressent aux modes amiables de règlement des différends. Elle s'adresse plus particulièrement aux personnes qui suivent une formation à la médiation, aux médiateurs en exercice, mais aussi aux directeurs et cadres intermédiaires qui s'interrogent sur les conflits au travail et la coopération.

## PROGRAMME

**8h30 - 9h00** *Accueil des participants*

**9h00 - 9h15** *Allocution d'ouverture*

**Catherine TIRVAUDEY**, Directrice adjointe de l'UFR SJEPG, Université de Franche-Comté  
**Isabelle SAUVAGE-CLERC**, Directrice des Formations Supérieures et tout au long de la vie, et du PREFAS, IRTS de Franche-Comté

**9h15 - 9h45** **Olivier COUSIN**, Professeur de sociologie à l'université de Bordeaux

*« Mutation et individualisation des rapports au travail »*

**9h45 - 10h15** **Jean Philippe TRICOIT**, Maître de conférences HDR en droit privé à l'université de Lille.

*« Les clauses de règlement amiable en droit du travail »*

**10h15 - 10h45** **Catherine TIRVAUDEY**, Maître de conférences HDR en Droit privé à l'université de Franche-Comté

*« Le cadre juridique de la médiation »*

**10h45 - 11h00** *Pause*

**11h00 - 11h30** **Didier MORFOISSE**, Médiateur conventionnel et judiciaire, président de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM)

*« La pratique de la médiation dans les organisations du travail »*

**11h30 - 12h15** *Débat avec la salle*

**12h15 - 14h00** *Déjeuner libre*

**14h00 - 14h30** **Arnaud STIMEC**, Professeur à Sciences Po Rennes

*« Les enjeux systémiques de la médiation dans les organisations du travail »*

**14h30 - 15h00** **Jean-Pierre BONAFE-SCHMITT**, Médiateur et sociologue, chercheur au Centre Max Weber, Groupe d'Etude Médiation.

*« Médiation et asymétries de pouvoir. Les résistances et les risques d'une instrumentalisation de la médiation »*

**15h00 - 15h30** *Débat avec la salle*

**15h30 - 15h45** *Pause*

**15h45 - 16h45** **Chantal MATHIEU** Maître de conférences HDR en droit privé à l'université de Franche-Comté

*« La médiation dans les conflits collectifs du travail, aspects théoriques et pratiques »*

**Présentation suivie d'un débat avec :**

**Esio PERATI**, Ancien conseiller des Prud'hommes à Saint Claude, médiateur

**Sébastien CUINET**, Médiateur diplômé d'Etat, président de l'APMF, administrateur de Médiation 21.

**16h45** *Mots de conclusion*, **Catherine TIRVAUDEY** et **Candice MARTINEZ**, responsables du D.U. Médiateur.